

# emova

G R O U P



COMPTES CONSOLIDES

2017

**EMOVA GROUP**

Exercice clos au 31 mars 2017



au nom de la rose



---

## SOMMAIRE

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....	5
2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE .....	6
ACTIF .....	6
PASSIF .....	7
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	8
4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....	9
5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	10
Note 1 – Informations générales .....	10
Note 2 – Principes comptables .....	12
A. Déclaration de conformité .....	12
B. Bases de préparation .....	12
C. Principes généraux de consolidation.....	13
D. Règles et méthodes d'estimation .....	13
a) Utilisation d'estimations.....	13
b) Transactions en devises et instruments financiers.....	14
c) Regroupements d'entreprises .....	14
d) Résultat net des activités abandonnées.....	14



au nom de la rose



e) Résultat par action .....	15
f) Immobilisations incorporelles .....	15
g) Immobilisations corporelles .....	15
h) Autres actifs financiers .....	16
i) Stocks.....	16
j) Créances clients .....	16
k) Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	17
l) Auto-détention .....	17
m) Attributions d'actions gratuites .....	17
n) Provisions.....	17
o) Impôts différés.....	18
p) Dettes financières (courantes et non-courantes) .....	18
q) Actifs et passifs détenus en vue de la vente .....	19
r) Chiffre d'affaires .....	19
Note 3 – Périmètre de consolidation .....	20
Note 4 – Faits marquants de la période et événements postérieurs a la clôture .....	21
a) Faits marquants de la période.....	21
b) Evènements postérieurs à la clôture .....	21
Note 5 – Information sectorielle .....	26
Note 6 – Chiffre d'affaires .....	27
Note 6 bis – Resultat Opérationnel non courant .....	27
Note 7 – Produits et charges financiers .....	28
Note 8 – Impôts.....	28
a) Charge d'impôt sur les résultats.....	28
b) Impôts différés.....	29
Note 9 – Résultat net des activités abandonnées.....	29
Note 10 – Résultat par action.....	30
Note 11 – Ecarts d'acquisition.....	31





au nom de la rose



Note 12 – Immobilisations incorporelles .....	34
Note 13 – Immobilisations corporelles .....	35
Note 14 – Titres mis en équivalence .....	35
Note 15 – Autres actifs financiers .....	36
Note 16 – Autres actifs non courants .....	36
Note 17 – Créances clients .....	37
Note 18 – Autres actifs courants .....	37
Note 19 – Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	37
Note 20 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente .....	38
Note 21 – Provisions pour risques et charges .....	38
Note 22 – Dettes financières .....	39
Note 23 – Autres passifs non courants .....	39
Note 24 – Autres passifs courants .....	40
Note 25 – Effectifs .....	40
Note 26 – Informations complémentaires .....	41
a) Description de l'actionnariat .....	41
b) Description de la gouvernance .....	41
c) Données de marché .....	42
d) Politique de gestion des risques financiers .....	44
e) Informations et transactions concernant les parties liées .....	- 46 -
f) Engagements hors bilan .....	- 46 -





au nom de la rose



# 1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE\*

Libellé - k€	Notes	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6</b>	<b>10 678</b>	<b>6 964</b>	<b>14 734</b>
Autres produits de l'activité		0	0	0
Achats consommés		-2 446	-1137	-2 519
Charges de personnel		-3 625	-2 462	-5 591
Charges externes		-4 080	-3 201	-6 460
Impôts et taxes		-217	-57	-183
Dotations aux amortissements et provisions		312	-2	-346
Autres produits et charges d'exploitation		-353	-1	385
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>269</b>	<b>104</b>	<b>21</b>
Autres produits et charges opérationnels		-109	-101	-621
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>161</b>	<b>3</b>	<b>-600</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0	0
Coût de l'endettement financier brut	7	-2 418	-710	-1340
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-2 418</b>	<b>-710</b>	<b>-1 340</b>
Autres produits et charges financiers	7	3 115	75	1063
Charge d'impôt	8	-342	-42	1678
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	48	2	-31
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>		<b>564</b>	<b>-672</b>	<b>770</b>
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	9	-104	137	-101
<b>Résultat net</b>		<b>460</b>	<b>-534</b>	<b>669</b>
Dont :				
<b>Part du groupe</b>		<b>435</b>	<b>-510</b>	<b>696</b>
Part hors groupe		25	-24	-27
Résultat net par action (en euros)	10	0,00	(0,01)	0,01
Résultat net dilué par action (en euros)	10	0,00	(0,01)	0,01

Libellé - k€	Notes	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>		<b>460</b>	<b>-534</b>	<b>669</b>
Ecart actuariels sur indemnité de départ à la retraite				
Changement de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				
Autres éléments du résultat global				
<b>Résultat global consolidé</b>		<b>460</b>	<b>-534</b>	<b>669</b>
Dont :				
<b>Part du groupe</b>		<b>435</b>	<b>-510</b>	<b>696</b>
Part hors groupe		25	-24	-27

\* comptes semestriels au 31 mars 2017 non audités





au nom de la rose



## 2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE\*

### ACTIF

Libellé - k€	Notes	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Ecart d'acquisition	11	19 358	18 537	19 358
Immobilisations incorporelles	12	21 796	18 603	21 223
Immobilisations corporelles	13	1 091	932	1 040
Participations entreprises associées	14	290	3	233
Actifs financiers non courants	15	709	627	668
Autres actifs non-courants	16	703	1 032	770
Actifs d'impôts non courants	8	474	164	816
<b>Total actif non courants</b>		<b>44 421</b>	<b>39 899</b>	<b>44 109</b>
Stocks et en-cours		399	170	391
Clients et comptes rattachés	17	1 953	1 222	2 002
Autres actifs courants	18	3 267	2 733	3 540
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19	2 216	2 021	705
<b>Total actif courants</b>		<b>7 835</b>	<b>6 146</b>	<b>6 639</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	20	1 906	3 203	2 171
<b>Total ACTIF</b>		<b>54 163</b>	<b>49 247</b>	<b>52 918</b>

\* comptes semestriels au 31 mars 2017 non audités



au nom de la rose



## PASSIF\*

Libellé - k€	Notes	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Capital		14 994	14 994	14 994
Primes liées au capital		18 697	18 697	18 697
Réserves		-6 794	-5 186	-5 850
Résultat de l'exercice		435	-510	696
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>		<b>27 332</b>	<b>27 995</b>	<b>28 537</b>
Intérêts minoritaires		491	-1774	-1142
<b>Total capitaux propres</b>		<b>27 822</b>	<b>26 221</b>	<b>27 395</b>
Provisions pour retraites et autres avantages		279	60	196
Provisions non courantes	21	288	238	287
Impôts différés - passif	8	0	1101	
Emprunts et dettes financières non courants	22	13 027	8 824	9 371
Autres passif non courants	23	153	599	613
<b>Total passif non courants</b>		<b>13 747</b>	<b>10 823</b>	<b>10 467</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		4 210	1900	3 553
Emprunts à court terme	19	249	179	239
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	22	1980	2 341	4 101
Provisions courantes	21	934	958	999
Autres passifs courants	24	4 751	5 360	5 645
<b>Total passif courant</b>		<b>12 124</b>	<b>10 737</b>	<b>14 537</b>
Passif non courants détenus en vue de la vente & activités abandonnées	20	469	1466	520
<b>Total PASSIF</b>		<b>54 163</b>	<b>49 247</b>	<b>52 918</b>

\* comptes semestriels au 31 mars 2017 non audités



au nom de la rose



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Libellé - k€	Notes	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>460</b>	<b>-534</b>	<b>669</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions		244	-245	-111
+/- Variation des impôts différés		342	42	-1678
-/+ Plus et moins-values de cession		-6	320	312
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-48	-2	31
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>992</b>	<b>-420</b>	<b>-776</b>
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité		1739	2 559	2 128
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>		<b>2 731</b>	<b>2 139</b>	<b>1 352</b>
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-867	-289	-723
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		13	0	15
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	-191	-31
+/- Incidence des variations de périmètre		-1	0	-306
+/- Variation des prêts et avances consentis		-39	-10	-19
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		171	-137	-45
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-723</b>	<b>-627</b>	<b>-1 109</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :				
- Versées par les actionnaires de la société mère		0	0	0
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts et augmentation de comptes courants		1200	1574	1106
- Remboursements d'emprunts et remboursements de comptes courants		-1708	-1504	-1141
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		0	0	0
<b>= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement</b>		<b>-508</b>	<b>70</b>	<b>-36</b>
+/- Incidence des variations des cours des devises		0	0	0
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>1 500</b>	<b>1 583</b>	<b>207</b>
<b>TRESORERIE D'OUVERTURE</b>		<b>467</b>	<b>259</b>	<b>259</b>
<b>TRESORERIE DE CLOTURE</b>		<b>1 967</b>	<b>1 842</b>	<b>467</b>



au nom de la rose



## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Libellé - k€		Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Capitaux propres (hors groupe)
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2015</b>	<b>14 994</b>	<b>18 697</b>	<b>-5 532</b>	<b>357</b>	<b>28 517</b>	<b>-1 750</b>
Affectation du résultat N-1				357	-357		
Var. de capital en numéraire et souscrip							
Résultat					696	696	-27
Autres augmentations /diminutions							
Reclassement/Restructurat./changement de méthode							
Ecart de conversion - Effet de change				-35		-35	
Variation de périmètre (1)				-609		-609	636
Autres				-32		-32	-1
<b>Situation nette au</b>	<b>30 septembre 2016</b>	<b>14 994</b>	<b>18 697</b>	<b>-5 850</b>	<b>696</b>	<b>28 537</b>	<b>-1 142</b>
Affectation du résultat N-1				696	-696		
Résultat					435	435	25
Ecart de conversion - Effet de change				-25		-25	
Variation de périmètre (1)				-1627		-1627	1626
Autres				11		11	-8
<b>Situation nette au</b>	<b>31 mars 2017</b>	<b>14 994</b>	<b>18 697</b>	<b>-6 794</b>	<b>435</b>	<b>27 332</b>	<b>491</b>

(1) Il s'agit de rachat de parts de la société Flore Distri par le groupe



au nom de la rose



---

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

EMOVA GROUP (le « Groupe ») est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé 23, rue d'Anjou – 75008 Paris.

EMOVA GROUP a trois activités principales :

- Le développement de 4 réseaux de franchise aux enseignes Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore et Au Nom de la Rose ;
- La vente en gros de fleurs, plantes et accessoires à destination de ces 4 réseaux, par référencement de fournisseurs;
- La vente au détail de fleurs, plantes et accessoires à travers ses magasins en propre.

Les états financiers consolidés au 31 mars 2017 présentés ont été arrêtés lors de la séance du 13 juillet 2017 par le Directoire.

Le modèle économique du Groupe repose sur 6 sources de revenus :

- Les redevances sur le chiffre d'affaires « B to C » des magasins aux 4 enseignes (22%) dans le cadre d'un contrat de franchise d'une durée de 7 ans renouvelable;
- Les redevances de publicité nationale (8%) ;
- Les commissions versées par les fournisseurs référencés sur les achats effectués par les magasins à l'enseigne (14%) ;
- Les droits d'entrée sur les opérations de développement (créations et successions) (1%) ;
- Le chiffre d'affaires des magasins en propre (51%) ;
- Les revenus liés à la plateforme e-commerce (4%).

Au 31 mars 2017, le nombre de boutiques en propre est de 31 quand les réseaux franchisés sont composés de 361 magasins en France et à l'international, soit un total de 392 magasins.





au nom de la rose



Le volume d'affaires 2016-2017 des enseignes du Groupe correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les magasins (franchisés ou non) de chaque réseau, est présenté ci-dessous à titre indicatif :

en M€	2016-17
MONCEAU	59
HAPPY	12
RAPID'FLORE	29
AU NOM DE LA ROSE	15
<b>TOTAL VOLUME D'AFFAIRES DES ENSEIGNES</b>	<b>115</b>

Positionnement des 4 marques du Groupe et critères d'implantation:

- 4 marques complémentaires ;
- 4 positionnements distincts ;
- 4 cibles identifiées ;
- 4 niveaux d'investissement ;
- 4 profils de franchisés.

❖ **Monceau Fleurs :**

- Positionnement premium
- villes de plus de 25 000 habitants ;
- Consommateurs CSP+ qui sont connaisseurs et recherchent le choix, la qualité et l'élégance ;
- Profil d'investisseur cherchant la sécurité (cadres grandes entreprises, ...) avec un apport de 80 K€ minimum ;
- Près de 300 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Rapid'Flore :**

- Positionnement économique ;
- Villes de plus de 8 000 habitants ;
- Consommateurs CSP- qui recherchent le prix, la proximité et le prêt à emporter ;
- Investisseur cherchant la proximité avec profil commerçant (cadres moyens) avec un apport de 40 K€ minimum ;
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Happy :**

- Positionnement innovant ;
- Villes de plus de 100 000 habitants ;
- Consommateurs CSP+ urbains et connectés qui recherchent des offres tendance ;
- Investisseur jeune entrepreneur esprit trend setter et commerçant avec un apport de 80 K€ minimum ;
- Près de 200 sites potentiels identifiés en France.

❖ **Au Nom de la Rose :**

- Positionnement de spécialiste ;
- Villes de plus de 100 000 habitants ;
- Consommateurs CSP+ hyper urbains ;
- Femmes affectionnant l'univers de la rose et de la marque, commerçantes ;
- Près de 100 sites potentiels identifiés en France.



au nom de la rose



## NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

### A. Déclaration de conformité

Le Groupe est coté sur le marché Alternext d'Euronext Paris depuis le 7 décembre 2007. Le Groupe a choisi d'opter pour les normes IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés conformément à l'ordonnance n° 2004-1382 du 20 décembre 2004 qui modifie l'article L. 223-24 du Code de Commerce, à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes internationales qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

Les états financiers consolidés EMOVA GROUP au 31 mars 2017 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1er octobre 2016 et adoptés par l'Union européenne.

Les textes (normes, amendements et interprétations) non encore entrés en vigueur et qui n'ont pas été appliqués par anticipation sont notamment les suivants :

- IFRS 9 : « Instruments financiers » (« exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018)
- IFRS 16 – « Contrats de location » (exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019)

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

### B. Bases de préparation

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.





au nom de la rose



### **B.1 Changement de présentation**

- Néant

### **B.2 Corrections d'estimations**

- Néant

### **C. Principes généraux de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'EMOVA GROUP et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque EMOVA GROUP a la capacité d'utiliser le pouvoir qu'elle détient sur l'entité pour influencer sur les rendements variables de cette entité dont bénéficie EMOVA Group

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

### **D. Règles et méthodes d'estimation**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles sont présentés dans les paragraphes suivants.

#### **a) Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à recourir à des hypothèses et des estimations pouvant influencer sur l'évaluation et la présentation de certains actifs ou passifs dans les comptes du Groupe à la date d'arrêt des comptes consolidés, ainsi que sur les produits ou charges de l'exercice. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances et les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, le résultat réel de ces opérations peut différer de ces estimations.



au nom de la rose



Les principales sources d'estimations et de jugements comptables significatives concernent l'appréciation de l'exposition éventuelle du Groupe dans le cadre de litiges avec des tiers, l'estimation de la valeur résiduelle des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et la mesure des actifs d'impôts résultant des déficits fiscaux reportables (ces derniers étant mesurés en conformité avec les principes évoqués en Note 8 – b) (Impôts différés). En matière de litige, le Groupe procède régulièrement au recensement et à l'analyse des principaux litiges en cours et constitue, le cas échéant, des provisions comptables jugées raisonnables.

Les écarts d'acquisition et les marques ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an lors de l'établissement des comptes annuels, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test permet de déterminer si leur valeur nette comptable n'excède pas la valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils se rattachent. Cette comparaison s'effectue en allouant les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux activités du Groupe, produisant des flux de trésorerie autonomes. La valeur de recouvrement est déterminée à partir du montant le plus élevé du prix de cession et de la valeur d'usage des UGT. Cette dernière correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de ces UGT.

#### **b) Transactions en devises et instruments financiers**

- Transactions en devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en monnaie de compte sur la base du taux de change à la date de transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis en monnaie de compte sur la base du taux de change du jour de la clôture. Les écarts de change sont enregistrés directement en résultat, à l'exclusion des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés d'opérations de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

- Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes de résultat des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice alors que leurs bilans sont convertis au taux de change à la date de la clôture. Les différences de conversion ainsi constatées sont postées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « réserves de conversion ».

#### **c) Regroupements d'entreprises**

Les actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont enregistrés suivant la méthode de l'acquisition, les actifs et passifs étant évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel non affecté est comptabilisé le cas échéant en écarts d'acquisition (« goodwill »). Ceux-ci ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

#### **d) Résultat net des activités abandonnées**

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat net des activités abandonnées est inscrit sous cette rubrique. Les activités abandonnées représentent une ligne d'activité, une région géographique complète ou des magasins en cours de cession.





au nom de la rose



#### e) Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre d'actions à la clôture de l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.

#### f) Immobilisations incorporelles

- Frais de recherche et développement générés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice sur lequel elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38, les dépenses d'un projet de développement sont immobilisées, si et seulement si les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

- Concessions, brevets et marques

Les marques et enseignes sont inscrites à l'actif à la valeur déterminée lors de l'acquisition. Des tests de pertes de valeur sont pratiqués annuellement selon la méthodologie pratiquée en note 11 et 12.

#### g) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs reviendront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur juste valeur pour celles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

En application de la norme IAS 16, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un des composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les taux d'amortissements généralement pratiqués sont les suivants :

Constructions	10 à 50 ans
Machines et équipements	De 6 à 10 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 7 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans



au nom de la rose



La valeur résiduelle de l'actif, lorsqu'elle est mesurable et significative, a été prise en compte pour la détermination de la valeur amortissable du bien.

Les durées d'utilité sont régulièrement revues par le Groupe en fonction de l'utilisation effective des immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36, lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur, ces immobilisations font l'objet d'un test de perte de valeur. Le cas échéant, une dépréciation est enregistrée.

#### **h) Autres actifs financiers**

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsqu'elle ne peut être évaluée de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur valeur d'origine. Les estimations de réalisation sont calculées par type d'actif financier sur la base de la rentabilité future ou de la valeur de marché de la société considérée et de la situation nette comptable le cas échéant.

- Titres de participation non consolidés

Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires directement imputables à l'acquisition.

A la date de clôture, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les titres faisant l'objet du classement sous cette rubrique n'étant pas cotés, la juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie attendus, ou à défaut sur la base de la quote-part de capitaux propres du Groupe dans la société.

- Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend des prêts et avances en comptes courants consentis à des sociétés non consolidées ou mises en équivalence.

- Dépôts et cautionnements et autres

On trouve principalement dans ce poste des dépôts de garantie, des dépôts sur des comptes séquestres lors de litiges ou d'arbitrage.

#### **i) Stocks**

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de réalisation si celle-ci est inférieure. Le prix de revient est principalement déterminé par la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure à la valeur nette comptable.

#### **j) Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque le débiteur laisse apparaître une forte probabilité de non-recouvrement.





au nom de la rose



#### **k) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie regroupe l'ensemble des disponibilités bancaires et des valeurs mobilières de placement qui satisfont les critères suivants : une maturité généralement inférieure à trois mois, une forte liquidité, une contre-valeur certaine et un risque négligeable de perte de valeur. Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur de marché en fin de période. Toute variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat.

#### **l) Auto-détention**

Les actions d'auto-détention sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres et n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

#### **m) Attributions d'actions gratuites**

Conformément à la norme IFRS 2, les attributions d'actions gratuites représentent un avantage consenti aux bénéficiaires et constituent un complément de rémunération payé par le Groupe. Ce complément est comptabilisé de la façon suivante : la juste valeur des actions attribuées, qui correspond aux services rendus par les employés en contrepartie des actions reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur des attributions d'actions gratuites est déterminée sur la base du cours de bourse de clôture de l'action EMOVA GROUP à la date d'attribution.

Il n'existe pas au 31 mars 2017 d'actions gratuites non attribuées.

#### **n) Provisions**

Des provisions sont constituées si et seulement si les critères suivants sont simultanément satisfaits :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- L'extinction de l'obligation nécessitera probablement une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable : les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque couru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

- Provisions courantes

Risques sur contrats : ces provisions concernent les contentieux sur contrats.

- Provisions non courantes

Avantages au personnel : le Groupe a contracté différents engagements sociaux, dont il pourra se libérer lors ou après le départ des employés qui en bénéficient. Selon les filiales, les principaux engagements dits à prestations définies, sont :

- les indemnités de fin de carrière qui seront à verser conventionnellement à la date de départ en retraite ;

Pour ces régimes à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, les charges sont déterminées par le Groupe selon la méthode des unités de crédits projetées. Chaque pays définit les principaux paramètres utilisés pour réaliser les calculs actuariels. Il s'agit principalement des variables suivantes : évolution prévisible des rémunérations, espérance de vie, turn-over, taux d'inflation et rendement des capitaux.





au nom de la rose



**Restructuration** : dès qu'un plan de restructuration a été décidé et que la décision a été annoncée, celui-ci est planifié et valorisé. Les coûts de restructuration entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 sont alors intégralement provisionnés.

#### **o) Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés suivant la norme IAS 12, en utilisant la méthode bilantielle du report variable (utilisation du dernier taux d'impôt futur voté à la date de clôture), pour toutes les différences temporaires existant à la date de clôture, entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs de chaque société du Groupe.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté comptable pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et de leurs perspectives de recouvrement.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires déductibles, les déficits fiscaux et les crédits d'impôts reportables, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible.

Pour apprécier l'existence d'un bénéfice imposable futur sur lequel imputer les actifs d'impôts différés, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions des résultats fiscaux futurs ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes ;
- Existence de produits et de charges significatifs non-récurrents, inclus dans les résultats fiscaux passés, ne devant pas se renouveler à l'avenir.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, sauf circonstances particulières justifiant la non constatation de cette dette potentielle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

#### **p) Dettes financières (courantes et non-courantes)**

Les dettes financières courantes et non-courantes comprennent les emprunts obligataires convertibles et les autres emprunts.

##### **Emprunts obligataires convertibles**

Les emprunts obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres.

La composante obligataire est égale à la valeur actualisée de la totalité des flux de décaissement futurs au titre de l'obligation au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal de l'emprunt obligataire à l'émission.

Les frais d'émission et les primes de remboursement des emprunts obligataires sont incorporés dans le coût de la dette au passif en ajustement du montant nominal de la dette.

La différence entre les frais financiers comptabilisés et les montants effectivement décaissés est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette de sorte qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde au prix de remboursement (méthode du coût amorti).





au nom de la rose



#### q) **Actifs et passifs détenus en vue de la vente**

Le Groupe classe en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant dont il est hautement probable que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue. La direction doit s'être engagée sur un plan de vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou le groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé. Le Groupe classe également en actifs détenus en vue de la vente tout actif non courant en cours de liquidation.

Ces actifs sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

#### r) **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend principalement :

- Les droits d'entrée perçus à chaque ouverture d'un nouveau point de vente ;
- Les redevances des franchisés ;
- Les commissions sur ventes de produits aux franchisés (fleurs, plantes, accessoires) ;
- Les ventes au détail de fleurs, plantes, accessoires par les points de vente détenus par le Groupe.

Le chiffre d'affaires du Groupe est enregistré conformément à la norme IAS 18 « Reconnaissance du revenu ».





au nom de la rose



## NOTE 3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	mars-17			sept-16			mars-16		
	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
ANRP	IG	100%	100%	IG	100%	100%	NC		
CARTOMANIA	IG	83%	83%	IG	83%	83%	NC		
CREATION FLORALE	ME	30%	30%	ME	30%	30%	ME	30%	30%
CENTRALE DES FLEURS	ME	33%	33%	ME	33%	33%	NC		
ANR	IG	100%	100%	IG	100%	100%	NC		
EMOVA MARKET PLACE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
FINAROS ES	IG	100%	100%	IG	100%	100%	NC		
EMOVA PRODUCTION (EX FINANET)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	NC		
FLORIA CREATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
GESTFLORE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAPPY EXPANSION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
HAURAUNIZE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
LG DV	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MAGIE FLORALE	IG	100%	57%	IG	100%	57%	IG	100%	57%
MAISON DE VERDI	ME	40%	40%	ME	40%	40%	ME	40%	40%
MF BELGIUM	ME	20%	20%	ME	20%	20%	ME	20%	20%
MFE	IG	57%	57%	IG	57%	57%	IG	57%	57%
MFE I	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
MONCEAU FLEURS	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
PB PARTICIPATION	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
ANRE (EX ROSARUM)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	NC		
RFE	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
<b>Société en activité abandonnée</b>									
FLORE DISTRI	IG	100%	100%	IG	51%	51%	IG	32%	32%
MF ITALIA				IG	100%	100%	IG	100%	100%
Monceau Fleurs international	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%
EMOVA MARKET PLACE BV (EX WHKS)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	IG	100%	100%

IG : Intégration globale ; ME : mise en équivalence ; NC : Non consolidée

### Participations non consolidées

Certaines participations du groupe, qui sont majoritairement dans des sociétés exploitant des points de vente de centre-ville, du fait de leur caractère non significatif aussi bien en termes de chiffre d'affaires que de résultat opérationnel, n'ont pas été consolidées dans les comptes présentés ci-joints. Celles-ci sont les suivantes :

- Floralim (participation détenue à 5 % dont la clôture est au 30 avril)
- Hekayem (participation détenue à 13 %)
- ISA Boulogne (participation détenue à 35 % dont la clôture est au 31 décembre)
- ISA Saint-Cloud (participation détenue à 4 %)
- HK Fleurs (participation détenue à 5%)
- Monceau Fleurs UK Partners (société sans activité opérationnelle)
- Mylène et Associés (société sans activité opérationnelle)
- Lounge Floreo (participation détenue à 23,33%)
- Veronica's Flowers (participation détenue à 25%)
- Vanessa Fleurs (participation détenue à 35%)
- Brin de Melisse (participation détenue à 25%)



au nom de la rose



## NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### a. Faits marquants du semestre

- Rachat des minoritaires de la société Flore Distri

Le rachat des minoritaires s'est poursuivi sur le premier semestre. Le groupe détient maintenant 100 % de la société Flore Distri.

- Comparabilité des comptes

Les comptes sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 30 septembre 2016 et les comptes consolidés intermédiaires au 31 mars 2016.

Au 31 mars 2017, les comptes consolidés intègrent sur le semestre les comptes du périmètre du réseau Au Nom de la Rose acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Cette acquisition a eu les impacts suivants sur les comptes consolidés au 31 mars 2017 :

- Impact sur le chiffre d'affaires :	+3 130 k€
- Impact sur le résultat opérationnel :	+ 227 k€
- Impact sur le résultat net :	+ 57 k€

- Résolution du Plan de Sauvegarde

Après paiement des 3 premières annuités, le passif restant dû au titre du Plan de Sauvegarde s'élevait au 30 septembre 2016 à 13.859.346,31 € décomposé comme suit :

- Obligataires (OC + OS) :	8.807.706,64 € (intérêts à échoir inclus)
- Banques et assimilés :	4.059.648,62 € (intérêts à échoir inclus)
- Intragroupe :	606.464,00 €
- Créanciers d'exploitation :	385.527,05 €

Le 30 septembre 2016, EMOVA GROUP a informé le commissaire à l'exécution du plan qu'elle souhaitait consulter ses créanciers obligataires et financiers sur un projet d'apurement de son passif dans le cadre d'une procédure de conciliation.

Par ordonnance en date du 3 octobre 2016, le Président du Tribunal de commerce de Paris a désigné la Selarl Bauland, Carboni & Martinez prise en la personne de Maître Carole Martinez, en qualité de Conciliateur d'EMOVA GROUP, pour une durée de 4 mois, avec pour mission « *d'assister le dirigeant dans les négociations avec les créanciers, ainsi qu'avec le commissaire à l'exécution du plan afin de préparer la demande d'ouverture d'une demande de sauvegarde financière accélérée, et plus généralement, dans la recherche de toutes solutions permettant de mettre fin aux difficultés de l'entreprise et d'en assurer sa pérennité* ».

Sous l'égide du conciliateur, les assemblées des obligataires (titulaires d'OC d'une part et titulaires d'OS d'autre part) se sont tenues le 4 octobre 2016. Faute de quorum sur première convocation, les titulaires d'OS, ont été à nouveau convoqués et se sont réunis le 21 octobre 2016. Une proposition de remboursement par voie de remise d'actions nouvelles, assortie d'une soulte et ce, en contrepartie de l'abandon des intérêts et d'une partie du nominal a été soumise auxdites assemblées. :





au nom de la rose



- Assemblée des titulaires d'OC :
  - o Quorum sur première convocation : 57,41% ;
  - o Vote en faveur de la proposition : 97,53% ;
- Assemblée des titulaires d'OS :
  - o Quorum sur deuxième convocation : 19,83% ;
  - o Vote en faveur de la proposition : 76,35%.

Parallèlement, le conciliateur a consulté les créanciers financiers (banques et assimilés) sur le plan d'apurement du passif prévoyant pour ces derniers deux options (option A : remboursement comptant à hauteur de 50% et abandon du solde et option B : remboursement hors plan à hauteur de 100% sur la durée restant à courir du plan initial).

Les créanciers financiers se sont prononcés à l'unanimité en faveur de cette proposition.

L'impossibilité de réunir l'intégralité des porteurs d'une souche a rendu impossible la voie de la modification substantielle du Plan de Sauvegarde puisque la conversion de titres de créance en capital requiert nécessairement l'unanimité.

Pour autant, le soutien suffisamment large ainsi recueilli auprès des créanciers obligataires et financiers a permis d'envisager la voie d'une procédure de sauvegarde financière accélérée (« SFA ») post-résolution du Plan de Sauvegarde.

Par jugements distincts en date du 22 novembre 2016, le Tribunal de commerce de Paris a prononcé la résolution du Plan de Sauvegarde et ouvert une procédure de SFA au bénéfice d'EMOVA GROUP. Ont été désignés, Monsieur Jean-Pierre BEGON-LOURS, en qualité de Juge-Commissaire, la Selarl Bauland, Carboni, Martinez & Associés, prise en la personne de Maître Carole Martinez, en qualité d'Administrateur Judiciaire d'EMOVA et la SCP BTSG prise en la personne de Maître Stéphane Gorrias, en qualité de Mandataire Judiciaire.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le présent projet de Plan de SFA avec le concours de l'Administrateur Judiciaire.

- Traitement des dettes à l'égard des membres du Comité des Etablissements de Crédit (« CEC »)

Pour les créances du Plan de Sauvegarde, la proposition d'apurement soumise au vote du CEC comportait deux options :

- **Option A** : un remboursement comptant de 50% du montant de la créance résiduelle (capital et intérêts à échoir) et ce, pour solde de tout compte, soit avec un abandon du surplus ;
- **Option B** : un apurement hors plan de la créance résiduelle selon les mêmes modalités que celles fixées dans le Plan de Sauvegarde résolu, soit selon 6 annuités progressives payables le 30 septembre de chaque année, sauf pour la première échéance qui sera payée le jour où le jugement d'arrêt du Plan de SFA sera définitif, soit, sur une nouvelle base 100 : 11,90% début 2017, 14,29% en septembre 2017, 17,86% de septembre 2018 à septembre 2020 et 20,24% en septembre 2021, du principal restant dû, au taux d'intérêt conventionnel et assorti des garanties contractuelles d'origine ;

- Traitement des dettes à l'égard des membres de l'assemblée unique des obligataires (l'« AUO »)

La proposition d'apurement soumise à l'AUO permettait le remboursement de 5,4 M€, sur un total de 8,8 M€ de créances obligataires, le jour du règlement-livraison des actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital à intervenir en nature par remise d'actions nouvelles (4,9 M€) et en espèces au moyen d'une soulte (0,5 M€).

Le solde, qui correspond en grande partie aux coupons d'intérêts à courir d'ici à 2021, a été abandonné.

La proposition faite à chaque souche d'obligations a été la suivante :





au nom de la rose



- **Pour chaque OC :**

- Émission de 20 actions à 0,46€ chacune, souscrites par compensation,
- Assortie d'une soulte payée par la Société de 0,65€,

Pour solde de tout compte, en contrepartie d'un abandon par chaque titulaire :

- De 0,65€ de nominal par obligation convertible,
- Des intérêts échus et à échoir, soit 1€ par obligation convertible et plus généralement de tous éventuels surplus.

- **Pour chaque OS :**

- Émission de 764 actions à 0,46€ chacune, souscrites par compensation,
- Assortie d'une soulte payée par la Société de 37,90€,

Pour solde de tout compte, en contrepartie d'un abandon par chaque titulaire :

- De 30,66€ de nominal par obligation sèche,
- Des intérêts échus et à échoir, soit 247,80€ par obligation sèche et plus généralement de tous éventuels surplus.

Chaque action nouvelle émise en exécution du plan était assortie d'un bon de souscription d'action (BSA). Deux BSA permettraient de souscrire une action nouvelle de la Société, pour un prix de 0,46€ (soit 0,23€ par BSA), entre le 3 septembre 2018 et le 4 septembre 2020. Les BSA seront par ailleurs admis aux négociations sur Alternext dans un délai de six mois à compter du jour du règlement-livraison des actions à bon de souscription d'action.

La conversion en actions des OC et OS et le versement de la soulte emportaient renonciation par les titulaires des OC et/ou OS à tous droits au titre de ces valeurs mobilières.

- Traitement des dettes d'exploitation du Plan de Sauvegarde non soumises à la SFA

Les dettes non financières d'EMOVA GROUP n'ont pas été impactées par la procédure de SFA et ont été réglées selon les modalités d'apurement qui leur sont propres.

S'agissant précisément des dettes résiduelles du Plan de Sauvegarde à l'égard des administrations fiscales et sociales et des fournisseurs pour un montant total de 385.527,05 €, elles ont été payées comptant sur le mois de mars 2017.

- Vote des membres du Comité des Etablissements de Crédit (« CEC ») et vote en assemblée unique des obligataires (l'« AUO »)

Le Comité des Etablissements de Crédit (« CEC ») s'est tenu le 8 décembre 2016 et l'assemblée unique des obligataires (l'« AUO ») le 20 décembre 2016.

- Les membres du Comité des Etablissements de Crédit (« CEC ») (représentant à date une créance totale de 4,06M€) ont unanimement approuvé le projet de plan avec, pour plus des trois quarts d'entre eux, un choix pour l'apurement de leur créance résiduelle selon les mêmes modalités que celles fixées dans le plan de sauvegarde du 3 mai





au nom de la rose



2012 résolu le 22 novembre 2016.

- L'assemblée unique des obligataires (l'« **AUO** ») (représentant à date une créance totale de 8,81M€) a quant à elle approuvé le projet de plan à 97,82 % des voix exprimées, représentant 22,62 % du montant total de la dette obligataire de la Société.

- Jugement du 20 janvier 2017 arrêtant le plan de sauvegarde financière accélérée (« SFA »)

Le Tribunal de commerce de Paris a rendu le 20 janvier 2017 un jugement arrêtant le plan de sauvegarde financière accélérée présenté par la Société.

EMOVA GROUP a donc procédé à une exécution rapide du plan dans dans le délai qui lui était imparti.

Dans ce délai, et conformément aux modalités du plan indiquées supra, la Société :

- A remboursé intégralement ses créanciers non-financiers, ainsi que ceux de ses créanciers financiers non-obligataires ayant opté pour un remboursement à hauteur de 50 % de leur créance résiduelle (option A),
- A versé l'échéance annuelle aux créanciers financiers non-obligataires ayant préféré l'apurement de leur créance résiduelle selon les mêmes modalités que celles fixées dans le plan de sauvegarde du 3 mai 2012 (option B),
- A procédé à une émission d'actions avec bon de souscription (« ABSA ») avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

À la clôture de la période de souscription, le 7 avril 2017, les montants des souscriptions à titre irréductible et réductible étaient les suivants :

- souscriptions à titre irréductible : 80.900 ABSA ; et
- souscriptions à titre réductible : 10.543 ABSA.

Le Directoire a, le 7 avril 2017, conformément au plan de sauvegarde financière accélérée arrêté par le Tribunal de commerce de Paris le 20 janvier 2017 et en application de l'article L. 225-134 du Code de commerce, décidé à l'unanimité de permettre la souscription de 8.963.248 ABSA par les titulaires d'obligations sèches émises par la Société et de 1.692.160 ABSA par les titulaires d'obligations convertibles émises par la Société, soit un total de 10.655.408 ABSA, réparties entre les porteurs selon les parités suivantes :

- souscription de 764 ABSA pour chacune des 11.732 obligations sèches en circulation ; et
- souscription de 20 ABSA pour chacune des 84.608 obligations convertibles en circulation.

En conséquence, 91.443 ABSA ont été souscrites en numéraire et 10.655.408 ABSA ont été souscrites par compensation de créances, soit au total 10.746.851 ABSA représentant 98,91% de l'émission. Les souscriptions représentent donc plus de 75% de celle-ci.

Les titulaires d'obligations se sont également vu remettre une soulte d'un montant total de 499.638,00 euros répartie ainsi qu'il suit :

- 37,90 euros seront versés pour chacune des 11.732 obligations sèches en circulation, soit 444.642,80 euros pour l'ensemble de la souche ; et
- 0,65 euro sera versé pour chacune des 84.608 obligations convertibles en circulation, soit 54.995,20 euros pour l'ensemble de la souche.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Alternext des actions, d'une part, et des bons de souscription d'action, d'autre part, ont été réalisés le 20 avril 2017.

**A l'issue de ces opérations, la Société est définitivement sortie de toute procédure collective.**





au nom de la rose



- Impacts comptables sur l'exercice :

Les impacts sur le résultat de la période des opérations ci-dessus sont les suivants :

- Abandon partiel de solde des créanciers de la société : + 2 065 k€ nets d'impôts différés
- Désactualisation des emprunts obligataires - 1 255 k€ nets d'impôts différés

- Impacts comptables postérieurs à la clôture :

L'augmentation de capital par compensation de créances obligataires a permis une forte réduction de la dette nette qui s'établit désormais à 7 640 K€, en données proforma au 31 mars 2017, en baisse de 41 % par rapport à la dette nette à fin septembre 2016. Le Groupe poursuit ainsi le renforcement de ses fonds propres qui s'établissent désormais à 32 275 K€ contre 28 537 K€ au 30 septembre 2016.

<b>Bilan consolidé* (12 mois) en K€ en normes IFRS</b>	<b>31/03/2017 proforma**</b>	<b>31/03/2017</b>	<b>30/09/2016</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>32 275</b>	<b>27 332</b>	<b>28 537</b>
Intérêts minoritaires ***	491	491	(1 142)
<b>Total fonds propres</b>	<b>32 766</b>	<b>27 822</b>	<b>27 395</b>
Dettes financières	(9 607)	(15 008)	(13 472)
Trésorerie	1967	1967	467
<b>Endettement financier net</b>	<b>(7 640)</b>	<b>(13 041)</b>	<b>(13 005)</b>

(\*) Données consolidées non auditées en Keuros en normes IFRS

(\*\*) Bilan proforma après prise en compte de la réalisation de l'augmentation de capital par compensation de créances du 20 avril 2017

(\*\*\*) Quote-part des capitaux propres des filiales consolidées qui revient aux actionnaires minoritaires de ces filiales

## b. Evénements postérieurs à la clôture

La sortie anticipée de toute procédure de sauvegarde marque l'entrée du groupe dans une phase d'accélération de son développement. Pour réaliser cette ambition et aligner son organisation avec son plan stratégique, Emova Group souhaite faire évoluer sa gouvernance et mobiliser l'énergie et l'intelligence collective de l'ensemble de ses partenaires et collaborateurs dans une dynamique efficace et innovante.

Bruno BLASER, membre du Directoire depuis 2013, en charge jusqu'alors des fonctions Marketing, Exploitation des magasins succursales et Sourcing se voit confier la Présidence du Directoire en date du 5 juillet 2017.

Laurent PFEIFFER après avoir contribué à la transformation et au développement d'Emova Group depuis 4 années restera aux côtés de l'équipe dirigeante en tant que Président du Conseil de Surveillance et Président d'Emova Holding, actionnaire majoritaire du Groupe. Il assurera diverses missions, dont celles de représentation du Groupe auprès de diverses institutions.



au nom de la rose



## NOTE 5 – INFORMATION SECTORIELLE

Le découpage de EMOVA GROUP, opéré en application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » est identique à celui opéré en application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » aux fins d'identification des UGT ; ce découpage, fondé sur l'organisation du Groupe, repose sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et UGT du Groupe.

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » permet de regrouper les secteurs opérationnels du Groupe présentant des performances et des caractéristiques économiques similaires.

Le Groupe est ainsi géré en deux secteurs opérationnels distincts, strictement identiques aux deux UGT correspondantes :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore et Au Nom de la Rose.

Au sein du Groupe, l'activité de franchiseur multi-enseignes, exercée au travers de l'UGT « Services », repose sur une recherche constante de synergie et de complémentarité entre les quatre enseignes, qui présentent des caractéristiques économiques similaires :

- Nature du produit : Offre commune basée sur le libre-service ;
- Nature des contrats : Synergie des termes juridiques et financiers des quatre contrats de franchise ;
- Typologie des clients : Aucune différence entre les quatre enseignes ;
- Communication mutualisée : Site Internet mutualisé, communication grand public mutualisée, rationalisation des coûts publicitaires par la synergie des quatre enseignes au profit de l'ensemble des franchisés du Groupe ;
- Services animation/développement/finance mutualisés.

Cette recherche de synergie et de complémentarité entre les quatre enseignes est également appréciée à la lumière du nombre important de franchisés multi-enseignes du Groupe ; cette politique contribue nécessairement à l'interdépendance des entrées de trésorerie que constituent les redevances perçues des franchisés.

En effet, le Groupe a mis en œuvre une politique de synergies entre les quatre enseignes. Lorsque qu'un franchisé exploitant déjà un magasin sous une première enseigne souhaite exploiter d'autres magasins sous d'autres enseignes, le Groupe lui donnera, à juste titre, la préférence par rapport à un candidat franchisé, nouvel entrant au sein du Groupe.

- Le secteur/UGT « Produits » comprenait l'activité de « vente en gros » et de « vente au détail ».

A la suite de la décision d'arrêt des fonctions de centrale d'achat, l'UGT Produits a de facto été dépréciée à 100%.

L'activité de « vente au détail » correspond aux magasins en propre. Nous parlerons désormais d'un secteur/UGT « magasins ».

L'information par zone géographique n'est pas présentée en raison du caractère non significatif des activités réalisées à l'étranger.





au nom de la rose



## NOTE 6 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Ventes de marchandises	5 777	2 615	5 907
Production vendue de biens	17	20	38
Production vendue de services	4 883	4 329	8 789
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>10 678</b>	<b>6 964</b>	<b>14 734</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité vente de marchandises correspond à l'activité des sociétés Monceau Fleurs SA (magasin Boulevard Malesherbes à Paris), RFE (magasins de Evreux, Gravigny, Lisieux et Fleury sur Orne), MFE (magasins de Compiègne, Corneilles en Parisis et Quimper), HPE (magasins de Chalon & Dijon), Magie Florale (magasin place Denfert Rochereau à Paris) ainsi que la société DR (suite à l'acquisition du périmètre Au Nom de la Rose -17 magasins situés à Paris). Seuls les magasins de Malesherbes et Evreux-Gravigny sont comparables sur deux ans. L'acquisition des autres magasins explique cette hausse significative du Chiffre d'Affaires.

La production vendue de services englobe les revenus tirés de l'activité de franchiseurs à savoir les redevances assistance, redevances publicité, les droits d'entrée ainsi que les produits perçus par l'activité de référencement des fournisseurs. L'acquisition du réseau Au Nom de La Rose ainsi qu'une hausse combinée du nombre de points de ventes et du Chiffre d'Affaires moyen expliquent cette progression significative.

## NOTE 6 BIS – RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Les autres produits et charges opérationnels regroupent l'intégralité de charges ou produits ne correspondant pas à l'activité courante de l'entreprise. Aussi, si un tel reclassement n'était pas effectué, la lecture de la performance pourrait en être affectée.

Sur l'exercice, le Groupe a poursuivi sa réorganisation à la suite de l'acquisition du réseau Au Nom de la Rose. Dans ce cadre ont été comptabilisés des frais inhabituels de recrutement, de plans de départ, de fermetures de points de vente, de déménagement des sites, de communication de crise et d'honoraires d'expertise.

Le Groupe a également ajusté au cours de l'exercice le montant de sa provision pour ses litiges sociaux et litiges franchisés, incluant honoraires, frais, débours, provisions sur créances irrécouvrables, déjà comptabilisée au 30 septembre 2016 au titre du plan initial de réorganisation.

En conséquence, le Groupe a procédé à sa meilleure estimation et comptabilisation des coûts engendrés par les mesures précitées et a constaté des autres produits et charges opérationnels pour un total de - 109 K€ au 31 mars 2017.

Ce résultat inclut essentiellement :

- une charge de -23 K€ concernant des frais inhabituels de réorganisation;
- une charge de -64 K€ concernant des honoraires de communication et expertise de crise ;
- d'autres produits et charges estimés non courants par la direction : -20 k€.



## NOTE 7 – COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier est de :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Coût de l'endettement financier brut	-2 418	-710	-1340
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-2 418</b>	<b>-710</b>	<b>-1 340</b>

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Rep./Provisions actifs financiers			80
Autres produits financiers	3 122	76	1081
Ecart de conversion	7		6
<b>Produits financiers</b>	<b>3 129</b>	<b>76</b>	<b>1 166</b>
Pertes de change sur opérations financières	14		14
Dot./Provisions sur actifs financiers		1	89
Ecart de conversion	0	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>103</b>
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>3 115</b>	<b>75</b>	<b>1 063</b>

Le poste des autres produits et charges financières fait ressortir un produit financier de 3 115 K€ qui résulte essentiellement des abandons de créances effectués lors de la résolution du plan de sauvegarde.

## NOTE 8 – IMPOTS

### a) Charge d'impôt sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse ainsi :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Impôts sur les bénéfices			
impôts différés	342	42	-1678
<b>Charges d'impôts</b>	<b>342</b>	<b>42</b>	<b>-1 678</b>



au nom de la rose

**b) Impôts différés**

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>Impôts différés - Actif</b>			
Solde à l'ouverture	816	164	164
Effet résultat	-342		618
Effet change			
Autres effets			
<b>Solde à la clôture</b>	<b>474</b>	<b>164</b>	<b>816</b>
<b>Impôts différés - Passif</b>			
Solde à l'ouverture		1060	1060
Effet résultat	0	42	-1060
Effet change			
Autres effets			
<b>Solde à la clôture</b>	<b>0</b>	<b>1101</b>	

Au 31 mars 2017, il n'y a pas eu d'activation de déficits supplémentaires.

Ce montant a été analysé à la clôture du 31 mars 2017 sur les principales hypothèses (y compris horizon temps pour l'estimation des bénéfices futurs) qui ont notamment servi aux tests de dépréciations (voir Note 11) pour les UGT.

Il apparaît à ce jour qu'il n'y a pas de remise en cause du stock d'impôts différés activés.

Le stock d'impôt différé sera consommé sur une durée de 6 années.

## NOTE 9 – RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION

Au 31 mars 2017, les sociétés suivantes sont considérées comme étant en activités abandonnées :

Flore Distri, WHKS, et Monceau Fleurs International.

Le résultat net des activités abandonnées s'analyse de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Activité abandonnée	-104	137	-101
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>-104</b>	<b>137</b>	<b>-101</b>



au nom de la rose



## NOTE 10 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action a été déterminé en conformité avec la Note 2-D-(e) Résultat par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le rapprochement entre le résultat par action avant dilution et le résultat dilué par action.

Libellé	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>En euros</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	435 235	(510 465)	695 959
<b>En nombre d'actions</b>			
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action</b>	99 958 267	92 610 058	99 958 267
Effet de la dilution :			
- Obligations convertibles	84 608	84 608	84 608
- Options d'achats ou de souscription d'actions	(11344)	(11344)	(11344)
- Attribution d'actions gratuites			
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action</b>	100 031531	92 683 322	100 031531
<b>En euros</b>			
Résultat net par action	0,00	-0,01	0,01
Résultat net dilué par action	0,00	-0,01	0,01



au nom de la rose



## NOTE 11 – ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation est calculé par différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités, après affectation aux actifs et passifs identifiables, dès lors que cette procédure est appropriée.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeurs. Ils sont affectés aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

L'UGT correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Les UGT, qui correspondent aux secteurs opérationnels, représentent les axes métiers du Groupe et sont indépendantes des entités juridiques.

Comme précisé à la note 5 du présent document, le Groupe est géré en deux secteurs opérationnels distincts, correspondant, à l'identique, à deux UGT :

- Le secteur/UGT « Services » comprend l'activité de franchiseur multi-enseignes pour les marques : Monceau Fleurs, Happy, Rapid'Flore et Au Nom de la Rose.
- Le secteur/UGT « Magasins » comprend désormais l'activité « vente au détail » des produits sur plusieurs points de vente à destination d'une clientèle de particuliers.

Le tableau ci-dessous présente le détail des écarts d'acquisition par participation (en valeur brute) :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
<b>Partenaires</b>			
Monceau Fleurs	1466	1466	1466
Happy	8 040	8 040	8 040
Hauraunize-Rapid'Flore	8 542	11368	8 542
LG DV	67	67	67
Cartomania	50		50
Finaroses	771		771
Magie Florale	422	422	422
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>19 358</b>	<b>21 363</b>	<b>19 358</b>



au nom de la rose

**Tableau d'affectation des écarts d'acquisition aux Unités Génératrices de Trésorerie en 2016**

Libellé - €	UGT MAGASIN	UGT SERVICES	Total
<b>Partenaires</b>			
Monceau Fleurs		1 466	<b>1 466</b>
Happy		8 040	<b>8 040</b>
Hauraunize-Rapid'flore		8 542	<b>8 542</b>
LGDV		67	<b>67</b>
Magie Florale	422		<b>422</b>
Cartomania	50		<b>50</b>
Finaroses		771	<b>771</b>
<b>UGT - Valeur brute</b>	<b>472</b>	<b>18 886</b>	<b>19 358</b>
Dépréciation de l'UGT produit			
Dépréciation de l'UGT Services			
<b>UGT - Dépréciations</b>			
<b>UGT - Valeur nette</b>	<b>472</b>	<b>18 886</b>	<b>19 358</b>

**Test de dépréciation des écarts d'acquisition**

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Ce test est effectué en septembre de chaque exercice comptable dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe. En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel sous le libellé « Dépréciation des Goodwill ». La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des UGT du Groupe, aux actifs nets correspondants.

- UGT Magasin

Il n'existe à ce jour aucun indice de perte de valeur sur l'UGT des magasins.

- UGT Services

Il n'existe à ce jour aucun indice de perte de valeur significatif sur l'UGT services.

Au 31 mars 2017, les valeurs recouvrables des UGT Services correspondent à leur valeur d'utilité et sont essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basés sur l'activité des cinq prochaines années ainsi que d'une valeur terminale. Les hypothèses clés sur lesquelles la Direction a fondé ses projections de flux de trésorerie portent sur le taux d'actualisation, les taux de croissance, les prévisions d'évolution des prix de vente et des coûts d'exploitation. La Direction a déterminé le taux d'actualisation sur la base du taux sans risque auquel a été ajoutée une prime de risque adaptée. Comme l'an dernier, le Groupe a préparé les projections de flux de trésorerie sur la base, d'une part, du budget 2017/2018 et, d'autre part, du business plan. Le business plan est basé sur les meilleures estimations de la Direction, qui sont susceptibles d'être révisées à tout moment en cas d'événement ou circonstances particulières.

A ce titre, les commissaires aux comptes n'ont pas été en mesure d'apprécier à la clôture de l'exercice précédent la nécessité ou non de constituer une dépréciation de l'écart d'acquisition relatif à l'UGT service, lequel s'élevait au 30



au nom de la rose



septembre 2016 à 19.358 K€, et dans cette hypothèse son montant éventuel, ni la probabilité que l'entité disposera de bénéfices imposables sur lesquels pourront s'imputer les déficits fiscaux ayant fait l'objet d'une activation d'impôts différés. Ces éléments avaient conduit les commissaires aux comptes à formuler une observation dans leur rapport sur les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Les taux de croissance retenus dans le business plan reflètent les meilleures estimations de la Direction.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Des prévisions détaillées sur 5 ans ;
- Un taux d'actualisation de 10,5 % ;
- Un taux de croissance de 1 % pour le calcul de la valeur terminale ;
- Une valeur de marque représentant 45 % de la valeur des actifs incorporels. Ce ratio résulte d'une analyse du rôle des marques dans la création de valeur.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour l'UGT service portant sur le taux d'actualisation et le taux de la croissance incluse dans la valeur terminale.

#### Valorisation de l'UGT Services (en M€)

	Taux d'actualisation		
	10.0%	10.5%	11.0%
0.5%	49.1	46.4	44.0
1.0%	51.3	<b>48.4</b>	45.7
1.5%	53.8	50.6	47.7

Il est à noter qu'en moyenne l'ouverture d'un magasin chaque année par an sur la durée du plan a un impact de 979 K€ sur la valorisation de l'UGT service.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à leur valeur comptable, aucune dépréciation n'a été comptabilisée. Il en est de même pour la valeur des marques.



au nom de la rose



## NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations incorporelles :

Libellé - k€	30/09/2016	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2017
Frais de recherche & développement	180				180
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	16 518	336		77	16 931
Fonds commercial /Droit au bail	5 474	307			5 781
Autres immobilisations incorporelles	501	15		-57	459
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>22 673</b>	<b>657</b>		<b>20</b>	<b>23 351</b>
Amortissements des frais de rech. & développ.	180				180
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	1131	104			1 235
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>1 311</b>	<b>104</b>			<b>1 415</b>
Provisions dépréciation fond commercial	139				139
<b>Provisions sur immobilisations incorporelle</b>	<b>139</b>				<b>139</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>21 223</b>				<b>21 796</b>

Le poste « concessions-brevets... » est principalement constitué des marques issues de l'affectation des écarts d'acquisition et se décompose comme suit :

EN k€	UGT Produits	UGT Services	Total
Marque Rapid'Flore		7 200	7 200
Marque Happy		2 500	2 500
Marque Monceau Fleurs		4 399	4 399
Marque Au nom de la Rose		962	962
<b>total</b>		<b>15 061</b>	<b>15 061</b>

Le poste fonds commercial / Droit au bail est notamment constitué du fonds exploité par la société Monceau Fleurs SA, sise au 92 Boulevard Malesherbes-75 008 Paris, valorisé pour un montant de 2 722 K€.



au nom de la rose



## NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les tableaux ci-dessous synthétisent les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations par nature d'immobilisations corporelles :

Libellé - k€	30/09/2016	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/03/2017
<b>Terrains</b>					
Constructions	510				510
Installations techniques, matériel & outillage	74	2		0	75
Autres immobilisations corporelles	3453	208	-17	4	3648
Immobilisations corporelles en cours	20			-20	
Avances et acomptes s/imm. corp.	4			-4	
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>4061</b>	<b>210</b>	<b>-17</b>	<b>-20</b>	<b>4234</b>
<b>Amort. sur agencements et aménagements de terrains</b>					
Amortissements des constructions	352	19			371
Amortissements install tech. matériel & outil.	60	2			61
Amortissements des autres immobilisations corp.	2558	102	-1		2659
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>2969</b>	<b>122</b>	<b>-1</b>		<b>3090</b>
Provisions sur autres immobilisations corporelles	52				52
<b>Provisions sur immobilisations corporelles</b>	<b>52</b>				<b>52</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1040</b>				<b>1091</b>

L'évolution du poste immobilisations corporelles provient essentiellement de la variation de périmètre avec l'acquisition du périmètre Au Nom de la Rose.

## NOTE 14 – TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les variations des titres de participation dans les entreprises associées mises en équivalence s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	30/09/2016	Résultat	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2017
Titres mis en équivalence	233	48	7		-1	290
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>233</b>	<b>48</b>	<b>7</b>		<b>-1</b>	<b>290</b>



au nom de la rose



## NOTE 15 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Conformément à la note 2-D-(h) Autres actifs financiers, les autres actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur ou à leur coût d'origine, lorsque ceux-ci ne peuvent être évalués de manière fiable. Dans ce dernier cas, une dépréciation est comptabilisée si leur valeur de réalisation probable est inférieure à leur valeur d'origine.

Les autres actifs financiers se décomposent de la manière suivante :

Libellé - k€	30/09/2016	Augmentation	Diminution	31/03/2017
Titres non consolidés	269			269
Créances rattachées à des participations	38			38
Autres titres immobilisés	1			1
Prêts	81	8	-6	83
Autres immobilisations financières	636	38	-1	673
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 024</b>	<b>46</b>	<b>-7</b>	<b>1 064</b>
Provisions sur titres de participation	204		-1	203
Provisions des autres créances ratt. à des participations	38			38
Provisions sur prêts	8			8
Provisions sur autres immobilis. financières	106			106
<b>Autres immobilisations financières - Provisions</b>	<b>356</b>		<b>-1</b>	<b>355</b>
<b>Actifs financiers non courant - nets</b>	<b>668</b>			<b>709</b>

## NOTE 16 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent de la façon suivante :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Clients et comptes rattachés - part > 1an	2 698	3 403	3 178
Créances fiscales et sociales	19	19	19
Comptes courants - actif	1762	1765	1733
Autres créances	161	134	190
<b>Autres actifs non courants - Valeur brute</b>	<b>4 641</b>	<b>5 322</b>	<b>5 121</b>
Prov. clients et comptes rattachés	-2 323	-2 777	-2 721
Prov. comptes courant actif	-1453	-1373	-1442
Prov. Autres créances	-161	-140	-188
<b>Autres actifs non courants - Provisions</b>	<b>-3 937</b>	<b>-4 290</b>	<b>-4 351</b>
<b>Actifs non courant - Net</b>	<b>703</b>	<b>1 032</b>	<b>770</b>



au nom de la rose



## NOTE 17 – CREANCES CLIENTS

Les créances clients s'analysent ainsi :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Clients et comptes rattachés - part < 1an	3 429	2 375	3 608
Prov. Clients et comptes rattachés < 1an	-1476	-1153	-1606
<b>Total créances clients - Net</b>	<b>1 953</b>	<b>1 222</b>	<b>2 002</b>

## NOTE 18 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Etat, impôts sur les bénéfices	223	171	68
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1an	197	99	57
Créances fiscales hors IS - part à moins d'un an	1947	2 025	2 712
Autres créances - part à moins d'un an	353	104	211
<b>Autres actifs courants - Valeur brute</b>	<b>2 720</b>	<b>2 400</b>	<b>3 048</b>
Prov. autres créances - part à moins d'un an	-24	-38	-24
<b>Autres actifs courants - Provisions</b>	<b>-24</b>	<b>-38</b>	<b>-24</b>
<b>Charges constatées d'avances</b>	<b>571</b>	<b>371</b>	<b>516</b>
<b>Actifs courant - Net</b>	<b>3 267</b>	<b>2 733</b>	<b>3 540</b>

## NOTE 19 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Disponibilités	2 216	2 021	705
<b>Trésorerie active</b>	<b>2 216</b>	<b>2 021</b>	<b>705</b>
Trésorerie passive	249	179	239
<b>Trésorerie passive</b>	<b>249</b>	<b>179</b>	<b>239</b>

Une très large part des disponibilités et placements est conservée ou placée en euro. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement dans les autres devises correspondent à des dépôts conservés par les filiales situées dans les pays dont ces autres devises sont la monnaie nationale afin d'assurer leur propre liquidité ou à des montants reçus de clients avant le règlement de dépenses dans ces mêmes devises ou de versements de dividendes.



au nom de la rose



## NOTE 20 – ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnés s'analysent comme suit :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Actifs détenus en vue de la vente & Activités abandonnées	1 906	3 203	2 171
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>1 906</b>	<b>3 203</b>	<b>2 171</b>
Passifs détenus en vue de la vente & activités abandonnées	469	1 466	520
<b>Passif non courants détenus en vue de la vente &amp; activités abandonnées</b>	<b>469</b>	<b>1 466</b>	<b>520</b>

## NOTE 21 – PROVISIONS

Les principes d'évaluation des provisions pour risques et charges et leurs natures sont décrits dans la Note 2-D-(n) Provisions.

Les variations des provisions au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé - k€	30/09/2016	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2017
Provisions pour risques	776	160	-141				795
Autres provisions pour charges	222	16	-100				139
<b>Provisions courantes</b>	<b>999</b>	<b>176</b>	<b>-241</b>				<b>934</b>
Provisions pour risques							
Autres provisions pour charges	287	10	-9				288
<b>Provisions non courantes</b>	<b>287</b>	<b>10</b>	<b>-9</b>				<b>288</b>
<b>Total provisions</b>	<b>1 285</b>	<b>186</b>	<b>-250</b>				<b>1 222</b>

Les reprises de provisions s'expliquent par l'extinction sur l'exercice de litiges significatifs.



au nom de la rose



## NOTE 22 – DETTES FINANCIERES

Les dettes financières se distinguent entre courant et non-courant, et s'analysent de la manière suivante :

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Emprunts obligataires	4 901	5 551	5 339
Emprunts auprès établis. de crédit	5 874	2 300	3 635
Comptes courants	2 252	973	397
Autres dettes financières long terme			
<b>Dettes financières - non courant</b>	<b>13 027</b>	<b>8 824</b>	<b>9 371</b>
Emprunts obligataires - part à moins d'un an	500	1292	1772
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1an	1243	762	2 081
Dépôt de garantie	238	286	248
<b>Dettes financières - courant</b>	<b>1 980</b>	<b>2 341</b>	<b>4 101</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>15 008</b>	<b>11 164</b>	<b>13 472</b>

## NOTE 23 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Dettes fournisseurs - part > 1an		446	460
Dettes fiscales et sociales - part > 1an			
Autres dettes - part > 1an	153	153	153
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>153</b>	<b>599</b>	<b>613</b>



au nom de la rose



## NOTE 24 – FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Dettes fournisseurs - part < 1an	4 210	1 900	3 553
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>4 210</b>	<b>1 900</b>	<b>3 553</b>

Libellé - k€	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Dettes fiscales et sociales - part < 1an	3 881	3 877	4 711
Autres dettes - part < 1an	241	775	294
Produits constatés d'avance - part < 1an	629	708	640
<b>Autres dettes courantes</b>	<b>4 751</b>	<b>5 360</b>	<b>5 645</b>

La variation des fournisseurs et comptes rattachés provient essentiellement de l'acquisition du réseau Au Nom de la Rose.

## NOTE 25 – EFFECTIFS

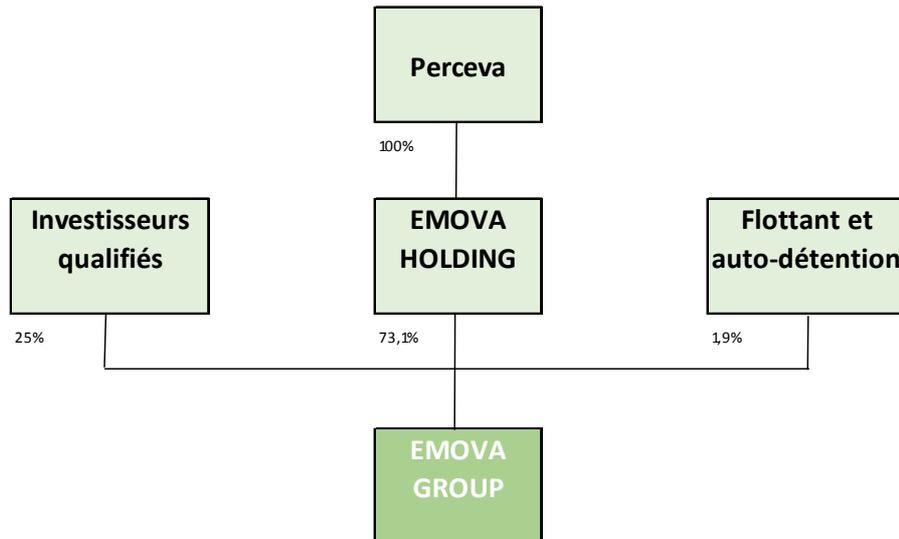
Les effectifs moyens du Groupe se répartissent de la manière suivante :

Libellé	31/03/2017	31/03/2016	30/09/2016
Cadres	62	51	55
Agents de maîtrise et techniciens	10	3	5
Employés	110	48	73
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>182</b>	<b>102</b>	<b>133</b>

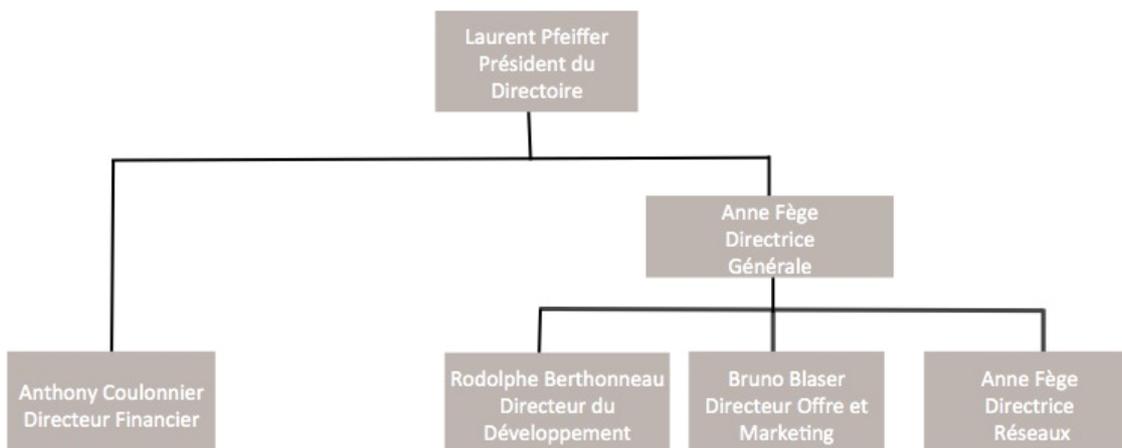
L'augmentation des effectifs est due en majeure partie à la variation de périmètre avec l'acquisition du réseau Au Nom de la Rose.

## NOTE 26 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### a) Description de l'actionnariat (au 31/03/2017)



### b) Description de la gouvernance (au 31/03/2017)



Madame Anne Fège, Monsieur Anthony Coulonnier, Monsieur Rodolphe Berthonneau et Monsieur Bruno Blaser ont été nommés en qualité de membres du Directoire pour une durée de six ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirera son mandat.

Au 31 mars 2017, Monsieur Laurent Pfeiffer exerçait les mandats suivants au sein du Groupe :



au nom de la rose



- **Président du Directoire** : EMOVA GROUP
- **Président** : FLORIA CREATION, MONCEAU FLEURS EXPANSION France, MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL, MONCEAU FLEURS ITALIA, EMOVA HOLDING
- **Gérant** : LA GENERALE DES VEGETAUX, GESTFLORE, P.B PARTICIPATION, RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL, EMOVA MARKET PLACE B.V., EMOVA MARKET PLACE, CARTOMANIA, MONCEAU FLEURS, HAPPY INC, HAURAUNIZE
- **Administrateur** : MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL,

- Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux d'EMOVA GROUP ne perçoivent aucune rémunération de la part de cette société. Les mandataires sociaux, qui sont également mandataires sociaux de la société EMOVA Holding perçoivent une rémunération qui leur est versée par EMOVA Holding, et fait ensuite l'objet d'une répartition et d'une refacturation à EMOVA GROUP dans le cadre du contrat d'animation et de prestation de services entre EMOVA GROUP et EMOVA Holding.

Les éléments de rémunération des mandataires sociaux, qui comprend une part fixe et une part variable, sont soumis annuellement au vote du Comité de Surveillance de la Société EMOVA Holding.

Lors de la réunion du Comité de Surveillance d'EMOVA Holding du 13 janvier 2014, il a été décidé que la rémunération variable des mandataires sociaux serait basée sur la performance Groupe pour 50% et la performance individuelle pour 50%.

Chacune de ces composantes est évaluée séparément afin que l'ensemble de la rémunération variable à verser reflète la performance du dirigeant par rapport à plusieurs conditions appréciées de manière distincte.

Le niveau de performance individuelle de Mme Anne Fège et Mr Laurent Pfeiffer est apprécié sur la base d'objectifs stratégiques définis lors de l'établissement du budget annuel en début de chaque exercice, qui reflètent les objectifs de croissance, de rentabilité, d'efficacité opérationnelle et de productivité, tout comme pour Mme Anne Fège le niveau de performance des activités opérationnelles dont elle a la charge.

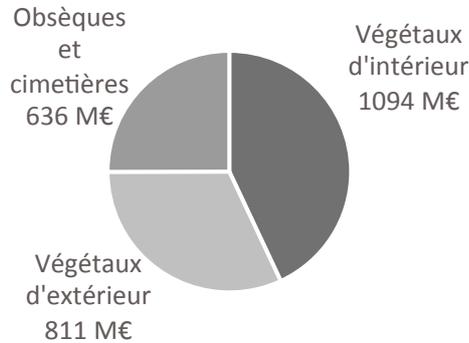
c) Données de marché

La principale source de données sur le marché résulte de l'étude réalisée par TNS Sofres en juin 2016 sur le marché 2015. Les principaux éléments de cette étude font ressortir les données suivantes, que nous proposons de reprendre :





- Ventes de végétaux aux ménages en 2015 en France



**Le marché de référence pour EMOVA Group est celui des végétaux d'intérieur dont elle représente un peu plus de 10%.**

- Principales caractéristiques du marché

L'activité est saisonnière et marquée par des événements stratégiques parmi lesquels la Toussaint, Noël, St Valentin, le 1<sup>er</sup> mai, la Fête des Mères et de plus en plus la Fête des Grand Mères.

L'acte d'achat de fleurs est un acte récurrent et coutumier, opéré par une clientèle majoritairement féminine, principalement pour offrir en dehors du foyer (58% des achats vs 27% pour soi-même et 15% pour offrir à une personne du foyer)

Le panier moyen annuel pour l'achat de végétaux d'intérieur est de 59,8€.

- Segmentation produits

Au sein du marché des végétaux d'intérieur, les plantes fleuries représentent 39,2% des ventes, dont 25,5% d'orchidées tandis que les fleurs coupées à la pièce pèsent 19,2% (dont 73,2% de roses) et les bottes déjà préparées 18,7% (dont 60,8% de roses).

- Circuits de distribution

Le marché des végétaux d'intérieur est fortement atomisé et dominé par environ 14 000 fleuristes indépendants bénéficiant d'une image de spécialistes qui représentent 41%.

Parmi les réseaux de distribution Emova est le principal acteur avec ses 390 points de vente.

Environ 11% des ventes de végétaux d'intérieur sont réalisées par le canal digital :

- ✓ Auprès de pure players internet (Aquarelle) qui représentent moins de 2% du marché
- ✓ Auprès d'entreprises de *transmission florale* (Interflora / Florajet) qui effectuent l'intermédiation entre les clients internet et des boutiques de fleuristes (indépendants et chaînes)



au nom de la rose



#### d) Politique de gestion des risques financiers

- Risques liés à l'activité du Groupe

##### Risques liés à l'évolution du marché

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

##### Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en termes de prix de revient de la « matière première » achetée par les franchisés, et ainsi avoir un impact sur le niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes de la matière première des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achat semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par les franchisés et par le marché du « B to C » en particulier au travers du référencement de plusieurs fournisseurs (risque dilué).

##### Délais de paiement clients

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées par prélèvement dès l'émission des factures. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

- Risque lié au sourcing et à la dépendance à l'égard des fournisseurs

Bien que le marché de la production et du négoce de fleurs évolue à l'échelle mondiale, l'approvisionnement actuel des magasins sous enseigne est structuré autour de quelques intermédiaires, qui eux-mêmes sont fortement dépendants des marchés au cadran hollandais. Le nombre limité de ces intermédiaires implique un risque d'une dépendance accrue du fournisseur à l'égard de certains magasins qui pourrait se traduire par une dérive de la marge sur achat.

EMOVA GROUP a de plus en plus recours aux circuits directs/courts, du producteur au magasin sous enseigne, permettant ainsi de réduire le nombre d'intermédiaires et d'optimiser les marges sur achat. Si EMOVA GROUP entend promouvoir ce type de circuits de distribution, ils sont en eux-mêmes porteurs de risques liés à l'absence d'uniformité de la marchandise, aux éventuelles ruptures d'approvisionnement, et à la défaillance éventuelle de producteurs indépendants.

- Risques liés au développement d'un réseau de franchisés

EMOVA GROUP entend développer un réseau de franchisés autour de ses quatre enseignes (Monceau Fleurs, Rapid'Flore, Au Nom de la Rose et Happy), conformément au positionnement propre à chacune de ces marques.

Au 31 mars 2017, le Groupe compte 392 points de vente dont 31 succursales. Depuis le 30 septembre 2016, 9 transactions avec contrats de franchise ont été signées (créations, successions, en France et à l'international)

- Monceau Fleurs a ouvert 5 points de vente dont 1 en Suisse, à Genève, et 2 au Japon
- Rapid'Flore 2 points de vente



au nom de la rose



- Happy a enregistré 1 succession avec une nouvelle franchisee
- Au Nom de la Rose, 1 création de magasin avec une franchisee existante.

A ce jour une vingtaine d'opérations sont en cours et devraient être finalisées d'ici la fin de l'exercice ce qui portera le nombre de magasins à plus de 410 au 30 septembre 2017.

Le développement d'un réseau autour de quatre enseignes implique de disposer d'un nombre suffisant de candidats susceptibles de répondre aux cahiers des charges propres à chaque marque, ce qui nécessite un effort commercial important. EMOVA GROUP dispose des ressources adaptées à la gestion de son développement et à l'intégration des nouveaux franchisees.

Toutefois, les pratiques commerciales de certains franchisees ainsi que la qualité de service qu'ils offrent sous les différentes enseignes pourraient, dans certains cas, ne pas atteindre le niveau d'excellence opérationnelle associé aux marques elles-mêmes, et aux magasins détenus en propre par le Groupe, ce qui pourrait porter atteinte à l'identité des marques du Groupe et avoir un effet défavorable significatif sur la capacité d'EMOVA GROUP à poursuivre sa stratégie de développement.

- Risques de change

Le Groupe n'a pas de relation le conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. Le Groupe n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

- Risques sur actions

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible du Groupe est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

- Risques de taux

Le montant consolidé des emprunts contractés par le Groupe auprès des banques au 31 mars 2017 s'élève à 7 117 K€.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), le Groupe n'est pas soumis à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

- Risques de liquidité

EMOVA GROUP a réalisé un résultat net positif de 460 K€ sur la période close le 31 mars 2017 et présente à la clôture des capitaux propres part du Groupe de 27,8 millions d'euros. La trésorerie dégagée par l'exploitation, a représenté 2 731 milliers d'euros au cours de la période. Au 31 mars 2017, le Groupe disposait d'une trésorerie nette de 1 967 milliers d'euros, contre 466 milliers d'euros à fin septembre 2016.

Compte-tenu de la sortie de son plan de sauvegarde ayant conduit à une restructuration de sa dette financière, EMOVA GROUP a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de dépôt du présent rapport annuel semestriel.





au nom de la rose



#### e) **Informations et transactions concernant les parties liées**

En date du 6 aout 2013, la société EMOVA GROUP, « le Bénéficiaire », a conclu un contrat d'animation et de prestation de services avec la société EMOVA Holding,, « le prestataire », qui a pour objet général l'assistance dans la gestion opérationnelle du bénéficiaire et de ses filiales.

Les prestations rendues à EMOVA GROUP par EMOVA Holding sont facturées sur la base des coûts réels avec application d'une marge bénéficiaire de 6%. Les coûts réels incluant notamment les salaires, charges sociales et autres frais afférents au personnel affecté à la réalisation des services ainsi que les coûts indirects y afférents (quote-part des frais généraux).

Les modalités de ce contrat sont plus amplement décrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes qui a été préparé pour les besoins de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Au 31 mars 2017, les parties liées ne concernent que la société EMOVA Holding qui :

- facture sur l'exercice des prestations de services (Direction générale) à hauteur de 536 K€ H.T
- détient un compte courant à la clôture pour 2 058 K€.

#### f) **Engagements hors-bilan**

900 parts sociales de la société LGDV ont été nanties par la société EMOVA GROUP dans le cadre de l'acquisition de la société Hauraunize.

L'emprunt souscrit le 01/10/2008 d'un montant de 2 300 K€ par la société EMOVA GROUP auprès du Crédit Lyonnais ainsi que celui souscrit auprès de la BRED le 14/11/2008 d'un montant de 2 300K€ sont garantis par le nantissement de 60 000 actions de la société HAURAUNIZE acquise par EMOVA GROUP.

EMOVA Group est caution de trois prêts souscrits par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 268 653€.

EMOVA Group est caution d'une facilité de caisse obtenue par sa fille MAGIE FLORALE auprès de la BRED pour un montant de 48 000€.

#### **Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune :**

Apurement du compte courant créateur de la société EMOVA Holding SAS dans les comptes d'EMOVA GROUP SA.

La société EMOVA HOLDING SAS a consenti par acte sous seing privé en date du 30 septembre 2016 un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société EMOVA GROUP SA d'un montant total arrêté à la somme de un million quatre-vingt-six mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et 38 centimes (1.086.295,38€).